

OLYMPIADES DE LA FORMATION  
PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE



GUIDE D'ORGANISATION D'UNE COMPÉTITION  
DANS UNE NOUVELLE DISCIPLINE

Le 1<sup>er</sup> novembre 2010

## INTRODUCTION

Le présent guide s'adresse aux personnes qui désirent organiser une compétition dans une nouvelle discipline lors des Olympiades québécoises de la formation professionnelle et technique.

Le document traite du genre de concours que l'on peut organiser, des préalables qui sont considérés pour l'acceptation des projets et de la démarche qu'il faut emprunter pour voir son projet aboutir.

## CONCOURS HORS-SITE ET SUR LE SITE

Compétences Québec sanctionne des concours qui se déroulent sur un site ouvert au public et aussi des concours qui se déroulent dans des centres de formation (hors-site).

## LES PRÉALABLES

Lorsque nous voulons organiser un concours dans une nouvelle discipline, il est requis :

### a) Intérêt pour la discipline

Consulter les autres centres pour connaître l'intérêt qu'ils ont à participer au concours dans cette nouvelle discipline. En somme, il est requis de savoir combien de régions (centres) participeraient si le concours voyait le jour. Compte tenu du nombre de médailles distribuées (or, argent, bronze), un minimum de quatre régions nous semble devoir être atteint pour la survie à long terme du concours.

### b) Un spécialiste pour organiser le concours

La tenue d'un nouveau concours exige également qu'un spécialiste soit volontaire pour assurer l'organisation des diverses facettes de celui-ci. Outre l'intérêt d'ajouter une discipline aux Olympiades, celle-ci ne verra le jour que si une personne spécialiste s'engage dans l'organisation du concours.

**c) Une compétition unique**

La discipline qui sera proposée ne doit pas être déjà présentée aux Olympiades. Il n'y a pas deux concours pour la même discipline dans le même ordre d'enseignement.

**d) Nature du concours**

Le concours proposé par l'organisateur doit porter sur un métier ou une fonction de travail et appartenir à l'un des secteurs de formation reconnus par le ministère de l'Éducation.

**e) 12 heures : essentiellement pratique**

Le concours doit prévoir que les candidates et les candidats travailleront de 10 à 12 heures réparties sur deux jours et que le contenu de l'examen sera essentiellement pratique. Pas de questionnaires théoriques.

**f) Ouvert à tous les élèves (ETC) du secteur**

Peu importe le titre de la compétition, le concours est ouvert à tous les élèves à temps complet du secteur professionnel auquel appartient la discipline annoncée (ex. : Entretien d'équipement motorisé).

**g) Autres considérations**

En outre, pour promouvoir la nouvelle discipline et, éventuellement, la considérer pour présentation sur le site, Compétences Québec regarde :

- Si celle-ci est en lice aux Olympiades canadiennes et au Mondial des Métiers;
- Si celle-ci constitue une nouveauté (nouveau secteur);
- Si sa présentation peut avoir un attrait visuel intéressant pour le public;
- Si le financement (commanditaire), l'équipement et le matériel sont possibles à obtenir auprès de certaines entreprises déjà intéressées;
- Si l'espace ainsi que les services sont disponibles.

## LA DÉMARCHE

### Un expert responsable d'organiser le concours

Lorsqu'une personne, un centre ou un collège se montre intéressé à présenter un projet dans une nouvelle discipline professionnelle, il est requis qu'une ou un spécialiste se saisisse du projet et qu'il accepte d'organiser le concours.

Cette personne (l'expert(e)) est encadrée par Compétences Québec et, face à l'organisme, agit bénévolement. L'expert(e) doit obtenir l'appui de son supérieur hiérarchique pour remplir son mandat. Ses frais de voyage et d'hébergement lui seront remboursés par Compétences Québec. Enfin, l'expert(e) doit être en mesure de réunir l'équipement, le matériel, produire un examen pratique, établir une grille de correction et constituer un jury.

En fait, l'expert(e) doit :

#### a) Fiche de description du concours

Dans un premier temps, produire une fiche pour définir sur quoi portera le concours. À cet égard, il doit indiquer :

- a. l'objectif poursuivi par le concours;
- b. les compétences qui seront mesurées;
- c. l'équipement qui sera fourni aux candidat(e)s;
- d. l'équipement que devront fournir les candidat(e)s;
- e. les diverses tâches susceptibles d'être accomplies;
- f. les exigences au regard de la santé/sécurité et les pénalités prévues;
- g. la répartition des notes sur mille;
- h. la composition type du jury.

#### b) Nombre de centres participants

Dans un deuxième temps, la personne responsable du projet doit, en utilisant la fiche de description du concours, consulter les centres ou les collèges autorisés à offrir le programme concerné et leur demander s'ils sont intéressés à participer à ce nouveau concours dans le cadre des Olympiades. Pour la viabilité du projet, il est requis de réunir au moins quatre régions participantes.

## **Présentation du projet à Compétences Québec**

Une fois que l'on a une fiche de description du concours et que l'on sait combien de centres participeraient à ce concours; une fois que l'on a une idée du lieu où se déroulerait le concours et du moment de celui-ci, il est pertinent de présenter son projet à Compétences Québec qui verra à guider le responsable dans les autres étapes à franchir.

Le projet doit être déposé avant le 31 octobre précédant la tenue du concours et doit contenir toutes les informations prévues plus haut.

Lors du dépôt, le projet doit mentionner :

### **a) Centre de formation ou collège**

Identification du centre de formation et de la commission scolaire ou du collège qui pose sa candidature.

### **b) Personne responsable**

Nom et prénom de la personne responsable  
Adresse au travail  
Numéro de téléphone et de télécopieur  
Adresse de courriel

### **c) Expert(e) de la compétition**

Nom et prénom de l'expert(e) de la compétition  
Adresse au travail  
Numéro de téléphone et de télécopieur  
Adresse de courriel

### **d) Discipline en compétition**

Discipline en compétition : titre  
Secteur de formation visé par cette discipline.

### **e) Centres ou collèges invités**

Liste complète des centres de formation professionnelle ou des collèges qui seront invités à participer au concours et liste des intéressés.

## **Inscription obligatoire à Compétences Québec**

Tous les centres de formation ou collèges qui désirent participer au concours doivent inscrire leurs candidat(e)s ainsi que leurs délégués à Compétences Québec.

Les modalités et les frais d'inscription sont les mêmes pour tous. L'acquittement de ces frais donne le droit de participer au concours ainsi qu'aux activités prévues durant les Olympiades.